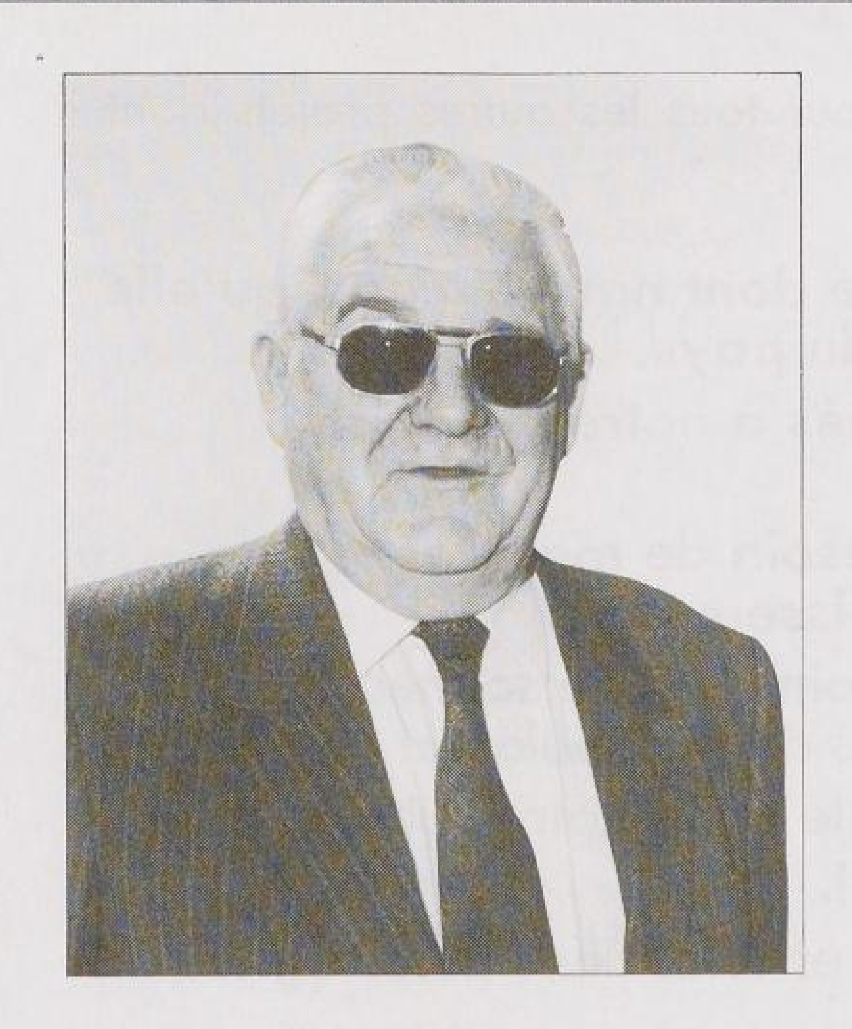


ELECTIONS LEGISLATIVES DES 21 ET 28 MARS 1993

Deuxième Circonscription de la Haute-Corse

COLONNA JEAN-CHARLES

Docteur en Médecine
Vice-Président de la Collectivité Territoriale de Corse
Maire de Corte

DROITE LIBÉRALE DÉMOCRATIQUE

SUPPLÉANT EVENTUEL :

RAFFALLI SIMON JEAN

Docteur en Médecine
Conseiller Régional

Chères électrices, chers électeurs,

Dans le droit fil de notre engagement au service d'une certaine idée de la France et de la Corse, le Docteur Simon Jean RAFFALLI, qui a bien voulu m'apporter son soutien, et moi-même avons décidé de nous soumettre à vos libres suffrages, avec l'assentiment de nos amis et sympathisants.

Notre démarche est simple et exprime notre intention de rester fidèles à nos choix nationaux, tout en ayant une conception originale et spécifique du rôle du député, élu de la Nation mais qui doit être aussi un homme de terrain.

Nous sommes des Républicains, attachés aux valeurs traditionnelles telles que celles qui concernent l'autorité de l'Etat, la grandeur de la France, le sens de la démocratie, le respect des idées d'autrui et, à cet égard nous souscrivons, sans hésiter, à faire nôtre, la plate-forme électorale de l'UNION POUR LA FRANCE, seule capable de nous donner une majorité solide et solidaire qui prendra en charge les intérêts de notre pays, actuellement en pleine dérive.

Mais nous sommes aussi des élus régionaux, constamment sur le terrain, proches de nos concitoyens avec lesquels nous partageons quotidiennement joies, peines et inquiétudes et qui éprouvent le désir de nous avoir à leurs côtés.

Nous connaissons bien les dossiers de la Région et nous nous préoccupons de les faire aboutir. A ce niveau se situe, sans doute le rôle qui devrait être celui du député, législateur et élu de la Nation, certes, mais aussi relais incontournable entre l'échelon régional et l'échelon national, pour que soient prises en compte, à un niveau plus élevé, les importantes décisions dont la Corse a besoin.

L'exemple de l'Université est l'illustration la plus claire de ce qui peut être fait d'une part, entre une collectivité locale, en l'occurrence celle de CORTE, dont j'ai l'honneur d'être le Premier Magistrat, et d'autre part les instances universitaires dont on connaît les besoins et qui souhaitent que des efforts complémentaires soient consentis au niveau de l'Etat, de la Collectivité Territoriale, de la ville elle-même.

Ce qui est vrai pour l'Université, l'est aussi pour tous les autres projets dont il faudra assurer la réalisation, à savoir :

- **Une fiscalité spécifique et dérogatoire dont nous savons qu'elle peut être incitative pour l'économie du pays.**
- **Les transports qui doivent être adaptés à notre situation d'insularité.**
- **Le commerce et l'artisanat qui ont besoin de mesures énergiques pour en assurer l'épanouissement.**
- **Une vie sociale mieux adaptée aux besoins des personnes âgées dont on sait qu'elles représentent un tiers de la population de notre île.**
- **La protection de notre langue ancestrale et de notre culture.**
- **La mise en place d'un tourisme culturel.**
- **L'équilibre entre le tourisme du littoral et celui des micro-régions de l'intérieur.**
- **L'agriculture, enfin, qui a besoin d'être soutenue à tous les niveaux pour affronter la difficile concurrence du marché européen.**

L'essor de la Corse dépendra aussi de l'efficacité attendue du Centre de Recherche, d'Innovation et de Transfert de Technologie (C.R.I.T.T.) qui porte, tous nos espoirs et qui devra être piloté par le monde universitaire avec le concours des collectivités locales.

Notre île a besoin d'un véritable pacte entre son Assemblée Territoriale et le futur gouvernement de la République car la décentralisation n'exclut pas, il s'en faut, la solidarité de l'Etat dont le soutien se révèle absolument indispensable.

Chers électrices et électeurs, point n'est besoin de faire étalage de promesses qui devraient préluder au démarrage d'une économie dont nous avons un besoin vital, démarrage qui permettra à notre jeunesse de travailler et de vivre chez elle.

Il faudra cependant faire en sorte que notre terre soit débarrassée de toute violence, qu'elle retrouve la sécurité des personnes et des biens, qu'elle devienne plus accueillante, plus ouverte ainsi aux investissements indispensables, venant de la Corse ou de l'extérieur.

Au lieu d'un banal catalogue, nous proposons l'idée nouvelle que nous nous faisons d'une politique plus volontariste, plus efficace afin que notre micro-société puisse atteindre à un vrai développement tout en vous informant de la conception qui est la nôtre, du rôle qui devra être, désormais, celui du futur député de Corse lequel devra, dans le cadre d'une fructueuse complémentarité, associer l'Etat, la Région, les Conseils Départementaux mais aussi la communauté Européenne.

Nous vous remercions pour votre concours.

VIVE LA CORSE,
VIVE LA FRANCE.

DOCTEUR JEAN-CHARLES COLONNA